

LES ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S

- L'assistant maternel peut accueillir jusqu'à quatre enfants maximum simultanément à son domicile.
 - Il assure la santé, la sécurité, l'éveil et le développement des enfants pendant le temps-d'accueil.
- Il possède un agrément du conseil départemental ; son logement offre des conditions d'accueil et de sécurité adaptées aux jeunes enfants. Le parent est employeur de l'assistant maternel.

LES MAM : MAISONS D'ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S

- La Mam regroupe de deux à quatre assistants maternels agréés pour qu'ils exercent leur activité professionnelle dans des locaux extérieurs à leur domicile qui garantissent la santé, la sécurité et l'éveil des enfants.
 - Les Mam regroupent 16 enfants au maximum. Le parent est employeur de l'assistant maternel.

CONTACT



rpe@udaf48.fr 04 66 65 67 81 www.udaf48.fr



En partenariat avec :



Vous accompagner dans votre vie de parent : monenfant.fr

VOUS RECHERCHEZ ? un mode de garde ?

EN LOZÈRE



LES CRÈCHES COLLECTIVES ET MICRO-CRÈCHES

- Ces structures avec des effectifs différents assurent la prise en charge des enfants par une équipe pluridisciplinaire comprenant un directeur ou un référent technique et des professionnels de la petite enfance (auxiliaires de puériculture, éducateurs de jeunes enfants, professionnels ayant le CAP Accompagnement Éducatif Petite Enfance ou équivalent, infirmières et puéricultrices).

- Ils sont directement impliqués dans la vie quotidienne de l'enfant pour l'accueil, les soins, les repas, l'éveil et le bien-être.

LA CRÈCHE FAMILIALE

- À mi-chemin entre l'assistant maternel agréé et la crèche, la crèche familiale est un compromis entre la collectivité et l'assistant maternel indépendant.
 - Elle emploie des assistants maternels qui accueillent à leur domicile des enfants. Professionnels et enfants participent régulièrement à des temps de regroupement au sein de la crèche.
- La collectivité prend en charge la rémunération de ces professionnels. Les parents ne sont pas employeurs de l'assistant maternel mais usagers de la crèche familiale.



RELAIS DE PETITE ENFANCE L'UDAF DE LA LOZÈRE



PROFESSIONNELS DE LA PETITE ENFANCE : UN SOUTIEN POUR VOUS

ATELIERS D'ÉVEIL SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

- Les référentes du Relais Petite Enfance (RPE) se déploient sur l'ensemble du territoire Lozérien. Ainsi le RPE propose des ateliers d'éveil y compris dans des lieux géographiquement isolés.
- La manipulation sensorielle par les jeunes enfants structure ces activités d'éveil. Ces ateliers constituent un espace de rencontres et d'échanges et contribuent à lutter contre l'isolement des assistants maternels.

ACCOMPAGNEMENT DANS LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES ET CONTRACTUELLES

- Le RPE répond aux questions des assistants maternels concernant leurs démarches administratives, leurs questions contractuelles, et toute interrogation relative au site momentant.fr.

UNE AIDE TOUT AU LONG DE VOTRE CARRIÈRE

- Le RPE est à l'écoute des assistants maternels et les accompagne dans l'exercice de leur métier tout au long de leur carrière, notamment avec des formations thématiques, et des Analyses de Pratiques Professionnelles menées par un psychologue professionnel.

VALORISATION DE VOS MÉTIERS

- Il est essentiel de mieux faire connaître et de valoriser la profession d'assistants maternels afin de maintenir l'offre d'accueil en Lozère. Débutants ou expérimentés, ou souhaitant découvrir ce métier, vous pouvez contacter le RPE pour être guidés.

PERMANENCE RENFORCÉE ÉLARGIE AU 04 66 65 67 81

- Une permanence téléphonique est organisée sans interruption du **lundi au jeudi de 8h30 à 17h** et le **vendredi de 8h30 à 16h30**. Les assistants maternels seront orientés vers l'une des référentes du RPE.

CONTACT

UDAF – RELAIS PETITE ENFANCE

• rpe@udaf48.fr | 04 66 65 67 81
• www.udaf48.fr



En partenariat avec :

Vous accompagner dans votre vie de parent momentant.fr

Papier recyclé : green R Conception et Impression : imogo design.fr | Illustration : Solignac Émilie | Janvier 2025

RELAIS DE PETITE ENFANCE L'UDAF DE LA LOZÈRE



UNE RESSOURCE AU QUOTIDIEN POUR LES PARENTS

Le Relais Petite Enfance (RPE) renseigne et accompagne les parents dans la recherche d'un mode de garde pour leur enfant. Il vous informe sur les différents modes de garde existants sur chaque territoire de la Lozère et les disponibilités des assistants maternels.

Le guichet unique sur la commune de Cœur de Lozère contribue à une meilleure centralisation des demandes sur cette communauté des communes.

PARENT EMPLOYEUR : DE L'AIDE DANS VOS DÉMARCHES

- Il est parfois difficile de devenir parent employeur : le RPE répond à vos questions sur toutes les démarches administratives ainsi que les aides pouvant vous être accordées.

ÉCHANGEZ AVEC D'AUTRES PARENTS LORS D'ATELIERS THÉMATIQUES

- Des rencontres entre parents sont organisées autour de thématiques diverses et accompagnées d'un psychologue spécialisé dans les relations familiales.
- Ces temps d'échanges vous offrent l'opportunité de partager vos réflexions sur votre quotidien de parents.

PERMANENCE RENFORCÉE ÉLARGIE AU 04 66 65 67 81

- Le RPE répond aux besoins des familles en proposant une permanence téléphonique du **lundi au jeudi de 8h30 à 17h** et le **vendredi 8h30 à 16h30** sans interruption.

- N'hésitez pas à nous joindre, ainsi que par mail si vous le souhaitez : rpe@udaf48.fr

